

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 3 mai 2018 à 19 h 30

L'an deux mil dix-huit, le trois mai à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Alain COMMARET (arrivé durant la séance), Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Cécile VIOLLET (partie en cours de séance), Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, Patrick LEBLANC, Aurélie BONIN, Sylvain HUBERDEAU et Florian LE MOING

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO  
Monsieur Alain COMMARET donne pouvoir à Madame Cécile VIOLLET  
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET  
Madame Nicole LHERNAULT donne pouvoir à Madame Françoise BAUDOT  
Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI  
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI  
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD  
Monsieur François Xavier NAULOT donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC

**Absent excusé :** Messieurs Gérard DEMARTINI et Farid AIT KICHA

**Secrétaire de séance :** Madame Jamilah HABSAOUI

*Convocation du 26 avril 2018 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, le Maire informe l'assemblée de l'ajout de deux sujets en affaires et questions diverses : la recherche de financements pour le projet de Maison médicale pluridisciplinaire à la Morlande et l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association « Avallon Patrimoines en Bourgogne ».

**1. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**2. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions**

Aucune intervention n'est sollicitée.

**FINANCES**

**3. Subventions versées aux associations – exercice 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations patriotiques et diverses, au titre de l'exercice 2018.

**4. Subventions aux établissements publics - exercice 2018 : versement d'acompte**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'un 3<sup>ème</sup> acompte à l'établissement public CCAS – Espace Solidarité Famille, préalablement à l'attribution de la subvention définitive pour l'exercice 2018.

**5. Engagement à la certification PEFC « promouvoir la gestion durable de la forêt » - renouvellement**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'engagement de la ville, au référentiel PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) proposé par l'Association de Certification Forestière (politique de qualité de la gestion forestière durable) pour une nouvelle durée de cinq ans.

**6. Budget annexe Camping – détermination de la durée comptable d'amortissement des équipements**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 15 ans la durée comptable d'amortissement de la piscine du camping nouvellement créée.

#### **7. Acquisition de radars pédagogiques mobiles – demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de deux nouveaux radars pédagogiques pour la somme totale de 2 500.00 € HT et sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué.

#### **8. Réhabilitation de la piscine municipale – marché de maîtrise d'œuvre**

Le conseil municipal, à l'unanimité, dans le cadre du lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de la piscine municipale, autorise le Maire à signer le marché à intervenir.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **9. Création d'un Comité Technique commun et d'un CHSCT commun - Commune et de l'EPA CCAS d'Avallon**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un Comité Technique commun et d'un CHSCT commun compétent pour les agents de la collectivité et de l'EPA CCAS d'Avallon.

#### **10. Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et recueil de l'avis des représentants de la collectivité**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel, décide du maintien du paritarisme numérique et décide du recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la commune et du CCAS.

#### **11. Fixation du nombre de représentants du personnel au CHSCT et recueil de l'avis des représentants de la collectivité**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel, décide du maintien du paritarisme numérique et décide du recueil, par le CHSCT, de l'avis des représentants de la commune et du CCAS.

### **URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE**

#### **12. Mise à disposition de places de parking au profit de Mon Logis**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve, dans le cadre d'une convention d'occupation, la mise à disposition de places de stationnement sur le parking de la rue de Paris au profit des futurs locataires de la résidence créée par le bailleur social Mon logis.

### **ACTION ET ANIMATION CULTURELLES**

#### **13. Attribution de subventions aux associations à vocation culturelle ou festive – exercice 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement ou à titre exceptionnel aux associations à vocation culturelle ou festive proposées pour l'exercice 2018.

### **SPORT ET JEUNESSE**

#### **14. Attribution de subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement ou à titre exceptionnel aux associations à vocation sportive proposées pour l'exercice 2018, sachant que la subvention à OXFAM France pour l'organisation de l'édition du Trailwalker 2018 est attribuée par 22 voix « POUR » et 5 abstentions (S. PATOURET, P. LEBLANC 2 voix – pouvoir FX NAULOT, A. BONIN et S. HUBERDEAU).

#### **15. Conventions d'Objectifs en Direction des Clubs et des Actions Sportives (COCAS) – nouvelles conventions et attribution des subventions au titre de l'exercice 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement des conventions dites « COCAS » pour une période de trois ans et fixe les montants des subventions de fonctionnement 2018 aux associations concernées.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **16. Affaires et questions diverses**

#### **↳ Projet de maison médicale pluridisciplinaire – recherche de financements**

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le Maire en vue de la recherche de financements pour les travaux à réaliser dans le cadre du projet de création d'une maison médicale pluridisciplinaire dans le quartier de la Morlande porté par la ville.

#### **↳ Subvention à l'association « Avallon patrimoines en bourgogne »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2018 à l'association « Avallon Patrimoines en Bourgogne ».

### **17. Informations du Maire**

Le Maire informe de la date prévisionnelle de la prochaine séance du conseil municipal et rappelle l'invitation à l'inauguration du jardin partagé le 1<sup>er</sup> juin prochain.

La séance est levée à 21 h 10.

---